



PORTS DE PÊCHE

Envolée des cours du gazole, quotas contraignants, flotte vieillissante :

la filière pêche est inquiète. Avec plus de 64 000 tonnes de poissons débarquées en 2004,

l'activité des criées s'érode lentement. Plusieurs défis se posent à la profession,

dont le renforcement de la traçabilité et de la qualité.

Le Finistère représente 28 % de la valeur de la pêche fraîche débarquée sous les criées françaises en 2004 (cf. tableau 1). Sous l'effet conjoint des mesures réglementaires européennes visant à réduire l'effort de pêche (TAC⁽¹⁾ et quotas, plans de sortie de flotte successifs...) et des difficultés de recrutement de main d'œuvre, la diminution du nombre de navires et de marins se poursuit (cf. graphique 1). La réduction et le vieillissement de l'outil de production préoccupent fortement la filière, confrontée aussi à des cours particulièrement élevés du gazole. Ils s'accompagnent d'un recul des résultats des criées en 2004 : - 4,4 % en tonnage et - 1,9 % en valeur, malgré une hausse du prix moyen.

Le Guilvinec, Concarneau, Saint-Guérolé, Loctudy maintiennent leur classement

Avec un chiffre d'affaires de plus de 180 millions d'euros et 59 500 tonnes de poissons débarquées, "Cornouaille Port de pêche" reste la première place de pêche fraîche en France (cf. tableau 2). 4 ports figurent au palmarès des six premières criées françaises pour la valeur débarquée : Le Guilvinec (3^e derrière Boulogne et Lorient), Concarneau (4^e), Saint-Guérolé-Penmarc'h (5^e) et Loctudy (6^e).

Le port du Guilvinec voit une nouvelle hausse de ses tonnages. Malgré ces bons résultats, l'année 2004 est marquée par la destruction de 13 navires et le départ de 12 unités pour des raisons diverses. L'arrivée de 6 bateaux et la présence accrue d'une vingtaine d'unités extérieures permettent de compenser en partie ces pertes. Concarneau affiche des résultats en retrait. Ce recul est à attribuer à la flotte semi-industrielle qui a enregistré le départ de plusieurs navires de pêche au large. Fin 2004, le rachat par la Société d'Armement à la Pêche de Concarneau (SAPC), de 5 chalutiers de l'armement Charly Guennec Entreprise, basé au Guilvinec, a redonné de l'espoir à la pêche concarnoise. Les navires Nicot, déjà dans la flotte Intermercé, ont été pleinement intégrés en avril 2004 à la stratégie de ce groupe. Les ventes ne devraient plus se faire systématiquement à Concarneau. À Saint-Guérolé-Penmarc'h, les résultats sont orientés à la baisse. La langoustine se main-

TABLEAU 1 • Pêche maritime au 31 décembre 2004

	Finistère	Bretagne	France	Finistère/Bretagne
Flottille de pêche (nb. de navires)	798	1 540	5 349	14,9 %
Nombre de marins	3 451	6 387	20 656	16,7 %
Valeur totale des apports sous criée (en Millions d'€)	198 177	328 345	711 565	27,9 %
Apports sous criée (en tonnes)	64 161	114 638	191 126	33,6 %

Source : DDAM

tient à la tête des espèces débarquées, en valeur. Pour Loctudy, l'année a été difficile, avec au mois de janvier, le naufrage du Bugaled Breizh, le plus gros chalutier du port, et la disparition de ses 5 marins. Ce drame humain n'a pas été sans conséquences économiques : le port accuse un net repli des tonnages et du chiffre d'affaires.

Douarnenez développe les services, Roscoff monte en puissance

À Douarnenez, le tonnage débarqué sous criée recule. La sardine demeure la principale espèce. Par ailleurs, le port confirme son rôle de base avancée. Plus de 14 000 tonnes ont été débarquées hors criée, notamment par la Scapêche et l'armement Dhellemmes. L'entreprise Makfroid, qui transforme le poisson bleu, est aussi un des moteurs de l'activité portuaire. Le port d'Audierne, vitrine de la pêche côtière, présente des résultats satisfaisants. La lotte devient la première espèce pêchée, en valeur. Le bar de ligne, valeur forte de la criée, subit une baisse de tonnage, en partie due aux mauvaises conditions météorologiques. Enfin, l'activité du

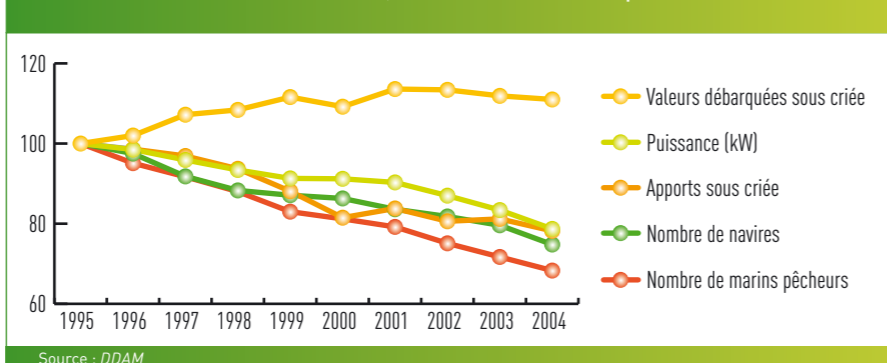
port de Lesconil est stable. La langoustine vivante constitue l'image de marque de la plus petite criée finistérienne et représente les deux tiers de la valeur débarquée.

Dans le Nord du département, la criée de Brest maintient ses résultats. Celle de Roscoff monte en puissance, avec 3 425 t commercialisées en 2004 (+ 14,8 %). Le port de Roscoff confirme son rôle de pilier de l'organisation de la filière pêche dans le Nord Finistère : sa flottille est en nette augmentation (77 unités contre 70 fin 2003), notamment grâce à l'immatriculation de 4 nouveaux fileyeurs côtiers.

Pêche thonnière tropicale : retrait d'un armement

La Comasud, filiale d'Intermercé et dont les trois bateaux étaient immatriculés à Audierne, a cessé son activité en 2004. Deux unités sont ainsi sorties de la flotte, une autre a été cédée à des officiers de l'entreprise. Concarneau devient ainsi l'unique port français pour la pêche au thon tropical avec les armements GIE France-Thon, la COBRECAF et Saupiquet. En 2004, les résultats sont stables : + 2 % en tonnage et - 0,1 % en valeur. L'activité du secteur

GRAPHIQUE 1 • Activité des criées, flotte et effectifs de la pêche finistériennes



Source : DDAM

TABLEAU 2 • Activités des criées du Finistère

	Tonnages 2004	Tonnages 2003	Variation 2004/2003 en %		
			Tonnages	Valeurs	Prix moyens
Roscoff	3 425	2 983	+ 14,8	+ 18,1	+ 2,8
Brest	1 230	1 225	+ 0,3	+ 3,7	+ 3,3
Cornouaille Port de pêche	59 506	62 924	- 5,4	- 2,6	+ 3,0
- Audierne	1 056	970	+ 8,9	+ 0,7	- 7,5
- Concarneau	13 449	14 550	- 7,6	- 6,7	+ 0,9
- Douarnenez	3 844	3 994	- 3,8	+ 11,3	+ 15,7
- Le Guilvinec	19 874	19 424	+ 2,3	+ 3,6	+ 1,2
- Lesconil	598	586	+ 2,0	+ 1,4	- 0,6
- Loctudy	7 746	8 607	- 10,0	- 8,6	+ 1,5
- Saint-Guérolé-Penmarc'h	12 939	14 793	- 12,5	- 5,6	+ 7,9
Finistère	64 161	27 132	- 4,4	- 1,9	+ 1,6

Source : DDAM et CCI

TABLEAU 3 • Les résultats de la flotte thonnière tropicale (navires sous pavillon français)

	2003	2004	Variation 2004/2003 en %
Tonnages	157 555	160 630	+ 2,0
Valeur (milliers d'€)	118 116	117 976	- 0,1
Prix moyen (€/kg)	0,75	0,75	0

Source : DDAM

reste satisfaisante (cf. tableau 3). La construction en cours d'un thonier seneur de 83 mètres par les chantiers Piriou (Concarneau) et la commande récente de deux autres unités, pour le compte de la COBRECAF, en témoignent.

Enjeux : traçabilité et qualité

Comme dans de nombreuses filières, les professionnels de la pêche doivent faire face aux nouvelles attentes des consommateurs en quête de traçabilité et de qualité. Le client souhaite tout d'abord identifier la provenance du produit acheté. Depuis le 01/01/2002, la réglementation européenne satisfait cette exigence puisqu'elle contraint à distinguer le poisson d'élevage du poisson sauvage grâce à un système d'étiquetage. Par ailleurs, partant du constat que d'une criée à l'autre, les dénominations et qualifications des produits n'étaient pas uniformes, la filière s'est volontairement engagée dans une démarche qualité dès 1997, avec la création de l'association Normapêche Bretagne. Cette structure interprofessionnelle œuvre à l'harmonisation et à la normalisation de critères marchands : taille, poids, noms, qualités, présentation...

... et certifications

Les productions de la filière véhiculent une image de qualité forte. Pour être reconnue, l'obtention de certificats et labels est précieuse. En raison de leur provenance d'un milieu sauvage dont les paramètres sont difficiles à certifier, les produits de la pêche ont

du mal à obtenir les signes de qualité existants. Quelques initiatives ont néanmoins abouti. Par exemple, les conserves de sardines élaborées avec des produits exclusivement pêchés par les bolincheurs locaux ont obtenu un Label Rouge. Pour ce faire, conserveurs bretons (Chancerelle à Douarnenez, Capitaine Cook à Plözvet) et organisations de producteurs se sont regroupés au sein d'une association "Poissons bleus de Bretagne", en 2003. Depuis, des mareyeurs l'ont rejointe, leur objectif étant d'obtenir en 2005 le Label Rouge pour les sardines fraîches. Les pêcheurs ont par ailleurs mis en place des marques collectives faisant souvent référence à la proximité de sites remarquables (Pointe du Raz, Molène, Ouessant...) et concernant des produits haut de gamme (bar, lotte, turbot...). Depuis 1993, il existe par exemple une opération « bar de la ligne de la Pointe de Bretagne ». Enfin, Normapêche Bretagne a mis en place un système de marques. Sous le label "Bretagne Qualité Mer" (BQM), sont identifiés des poissons "EXTRA" issus de la pêche artisanale, vendus par les mareyeurs, majoritairement aux poissonniers détaillants et aux restaurateurs. "Poissons en Bretagne" est quant à elle une marque d'origine de qualité plus standard que BQM. Elle regroupe les poissons pêchés en haute mer, vendus en poissonneries et en grandes surfaces.

Ces démarches contribuent à valoriser les productions locales et à identifier le Finistère, département moteur de la filière en France.

(1) Totaux Admissibles de Capture

Fédérer pour améliorer la compétitivité de nos ports

“Face à une réduction de la flottille, plusieurs criées affichent des budgets prévisionnels déficitaires. La filière veut trouver des solutions pour améliorer la compétitivité de ses ports.”

Quelle est la stratégie de la CCI?

Nous visons pour tous nos ports une performance optimale de services et de qualité environnementale. Nous poursuivons donc les investissements afin d'améliorer les outils et prestations, et d'accroître leur attractivité.

Comment prévoyez-vous de les financer?

Nous souhaitons à terme fédérer les sept ports indépendants dans une structure unique. Elle permettrait d'harmoniser d'abord certains services et tarifications, par la suite les taxes portuaires, mais aussi de réduire les coûts. Par exemple, le renouvellement des caisses de criée, aujourd'hui propres à chaque port, nous coûtent entre 250 et 400 K€ par an. Avec des bacs identiques, des économies d'échelle seraient réalisées sur l'ensemble de leur logistique : délivrance, collecte, lavage. D'ores et déjà, un système de traçabilité électronique est expérimenté au Guilvinec.”

Marcel LE ROY, Vice-Président Activités Maritimes de la CCI de Quimper Cornouaille